

Le Centre hospitalier de Sées vous propose
une offre de soins complémentaires

SOINS NON PROGRAMMÉS

- Vous êtes malade et pensez que votre pronostic vital n'est pas engagé,
- Votre état de santé nécessite une consultation médicale dans les 24 à 48h,
Fièvre d'apparition récente, douleurs abdominales aiguës, traumatologie (chute) ...
- Vous résidez sur le territoire de Sées.



Pas de renouvellement d'ordonnance.

Pas de certificats médicaux.



À compter du 2 novembre 2023

Consultations sans RDV

Pièce d'identité et carte vitale obligatoires

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h00

Admission à l'Accueil de l'Hôpital

En cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112